



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 20955

Texte de la question

M. François-Michel Lambert attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la situation des salariés de l'usine de thé Fralib installée à Gémenos. Depuis plus de deux ans, les salariés de l'usine de thé Fralib de Gémenos, seule usine en France qui produisait les thés Lipton et les infusions Éléphant, se battent pour sauvegarder leur lieu de production et *de facto* leur emploi. Pour faire face à la fermeture de leur usine dont les locaux et les machines ont été rachetés en septembre par la communauté urbaine, les anciens employés de Fralib travaillent sur un projet de continuation de l'activité à travers une société coopérative ouvrière de production " Scop TI" garantissant une centaine d'emplois. De plus, ils envisagent de développer une production biologique à partir de plantes aromatiques à travers une production locale et des circuits courts. Or, pour ce faire, le projet a besoin, pour son démarrage, que Unilever, propriétaire du site de Fralib cède la marque Éléphant, commercialisée en France, ainsi que des volumes de production pour une période transitoire, ce à quoi le groupe se refuse. Les 51,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires réalisés par la multinationale en 2012 rendent son refus économiquement injustifiable et socialement inacceptable. Il rappelle qu'il avait suggéré de nationaliser la marque Éléphant si la situation l'exigeait. Il lui demande quelles seront les mesures qu'il envisage de prendre afin de faire aboutir, dans des conditions acceptables pour les salariés, ce projet de Scop et pour faciliter les négociations avec Unilever.

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Lambert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20955

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3017

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)